



Société Française d'Endocrinologie

40e Congrès de la SFE
"Clermont-Ferrand 2024"
16 au 18 octobre

BOURSE DE "MASTER" DE 38 500€

La SFE attribuera une bourse de "Master" destinée à **financer une année de Master 2** comprenant un stage dans un laboratoire de recherche ou en service clinique ainsi qu'un projet de recherche sur une thématique de l'endocrinologie.

Conditions d'éligibilité du(de la) candidat(e):

- Scientifique ou clinicien(ne)
- Inscrit(e) en Master 2 Recherche ou en instance de s'inscrire en Master 2 Recherche
- Non statutaire
- Membre de la SFE (A noter: le(la) responsable scientifique du(de la) candidat(e) doit obligatoirement être membre de la SFE et s'être acquitté(e) des cotisations 2023 et 2024)
- La bourse est attribuée pour une durée d'un an et doit constituer le financement principal

Date limite de candidature: 2 mai 2024 à minuit

Dépôt de candidature: Soumission sur le site de la SFE (<http://www.sfendocrino.org>). La "fiche de candidature" constitue le dossier du(de la) candidat(e) et doit être déposée en un seul document.

Les candidatures seront évaluées par le jury du Conseil Scientifique Pérenne présidé par le Pr Anne BARLIER et composé de 10 membres (Scientifiques et Clinicien(ne)s) nommé(e)s par le Conseil d'Administration de la SFE sur proposition du Bureau.

Le(a) récipiendaire s'engage à informer par retour de mail, la présidente du CSP et le secrétariat de la SFE, de l'acceptation ou non de la bourse, afin de permettre sa réattribution à un(e) autre candidat(e), en cas de désistement. Le montant de cette bourse sera versé à une institution qui fléchera la somme pour le(a) récipiendaire sous forme de salaires et charges sociales, selon la réglementation en vigueur. En conséquence, le montant réellement perçu par le(a) lauréat(e) représentera, environ, la moitié du montant de la bourse dont il(elle) est le(a) récipiendaire (les sommes déduites dépendant du statut (étudiant(e) ou non), de l'âge, et de l'organisme gestionnaire). Nous invitons donc les candidat(e)s à se renseigner sur tous ces points.

La remise des bourses, prix et allocations se fera lors du **congrès de la SFE à Clermont-Ferrand** (16 au 18 octobre 2024) pour lequel le(la) récipiendaire **s'engage à participer**. Une **allocation de voyage** (prix jeune chercheur endocrinologue) lui sera attribué(e) pour venir au congrès. Le(a) récipiendaire devra envoyer les publications relatives à son projet à la SFE, **présenter dans un délai de deux ans ses résultats** lors du congrès de la SFE et **rédiger un résumé** qui figurera sur le site de la SFE. Le(a) récipiendaire s'engage à mentionner le soutien financier de la SFE. Un bref article résumant les principaux résultats pourra aussi être publié dans les « Annales d'Endocrinologie ».



Siège social: 88, rue de la Roquette - 75011 Paris Secrétaire: Sylvia Delplanque



+ 33 (0)1 40 24 02 72



sfesecret@gmail.com



<https://www.sfendocrino.org/>